

L'ECHO DE

HAUTEROCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°2

Décembre 2016



Crançot



Granges-sur-Baume



Mirebel

Sommaire

Edito du maire

P 2

Communes déléguées

Hauteroche

P 3 → 17

P 30

Communes déléguées

Crançot

P 18 → 23

Granges-sur-Baume

P 24 → 26

Mirebel

P 27 → 29

Hauteroche en fête

Vœux du Maire

P 31

Edito du maire

A nous 3 !

Un an, un an déjà que nos trois communes de Crançot, Granges sur Baume et Mirebel ont fusionné en une seule commune ;

Un an que nous avons adhéré à la Communauté de Communes de la Haute Seille ;

Un an que nous faisons partie de la grande région Bourgogne Franche Comté.

Mais comme je le disais dans le dernier numéro du Crançot flash de décembre 2015, une incertitude subsistait : quel serait l'avenir de la Communauté de Communes à laquelle nous allions appartenir ? La décision d'Arlay, fin janvier 2016, demandant son rattachement à Bresse Revermont, signifiait la fin de la CCCHS. Ainsi, à compter du 01/01/2017, nous ferons partie de la communauté de communes de Bresse Haute-Seille.

Pour autant, toutes mes incertitudes ne sont pas levées, en particulier concernant le transfert des compétences voirie, sport, périscolaire en particulier. Les décisions seront prises au cours des deux prochaines années avec des conséquences financières à étudier avec la plus grande attention. En effet, il n'est pas envisageable que cette fusion se traduise par une perte financière pour la commune.

Et notre commune ? Elle restera composée des trois communes fondatrices, les autres communes voisines,

au terme de plusieurs réunions, ont décidé de ne pas nous rejoindre. La chance passe, j'estime que nous avons su la saisir.

Nous avons appris à travailler ensemble, n'en déplaise à certains. Nous avons mis toutes nos capacités et nos moyens en commun. Bien sûr, tout n'est pas parfait, nous avons les uns et les autres des efforts à faire pour améliorer la situation. Nous ne sommes plus qu'une seule et même commune et il faut toujours l'avoir présent à l'esprit. Dès mon élection, j'ai, me semble-il, assimilé qu'il n'y avait plus qu'une commune et que nous devions travailler tous ensemble pour celle-ci. C'est sans doute plus facile pour moi, Maire délégué de Crançot et Maire de la commune nouvelle dont le siège est à Crançot. J'ai fait mon possible en ce sens.

Dès la mise en place de la nouvelle commune, malgré un certain nombre de difficultés liées à l'informatique qui nous ont fortement pénalisés, nous avons repris les travaux déjà lancés ou ceux dont les projets étaient déjà bien avancés. C'est le cas pour la route de La Marre à Crançot dont les réseaux seront enfouis en début d'année, mais également la Mairie de Mirebel dont les travaux se terminent. Nous avons également repris le dossier des commerces.

Mais nous avons lancé d'autres chantiers : la sécurisation des carrefours de Crançot et Mirebel, de la place du

village à Granges-sur-Baume, un petit lotissement à Mirebel. Un autre dossier lourd nous attend, consistant en une réhabilitation partielle des deux stations d'épuration de Crançot et Granges-sur-Baume.

Cependant, globalement, les impôts n'ont pas augmenté, même si certains ont pu constater une légère augmentation dans une commune, compensée par une diminution équivalente dans une autre. C'est la conséquence de l'harmonisation des taux qui interviendra sur 10 ans. De plus, les dotations versées par l'État ont été maintenues, contrairement à ce qui a été constaté ailleurs.

La réunion de nos communes nous donne les moyens de porter ensemble des projets plus ambitieux pour apporter à nos habitants, la sécurité, les services et le confort qu'ils sont en droit d'attendre en vivant à Hauteroche. Nous allons donc travailler en ce sens dans la commune, mais également au SIVOS et à la Communauté de Communes où nous serons représentés par trois délégués.

A vous tous et toutes, je présente au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonne et heureuse année 2017.

Daniel SEGUT

*Maire de
HAUTEROCHE*



L'écho de
HAUTEROCHE
Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N° 2 - Décembre 2016

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°465.

Mairie :
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.

Communauté de Communes

A la suite de la création de la commune nouvelle, nous avons fait le choix de rejoindre la Communauté de Communes de la Haute-Seille (CCCHS). Ce choix nous paraissait pertinent. En effet, il s'agissait d'une Communauté de Communes rurales, avec un nombre de communes limité, mais cependant avec des moyens financiers relativement importants et des compétences nombreuses et adaptées.

La loi «NOTre» est venue perturber nos espérances. Du fait de la décision de la commune nouvelle d'Arlay de rejoindre Bresse-Revermont, la population de la CCCHS a été jugée insuffisante, obligeant les communes à rejoindre une Communauté de Communes voisine. Plusieurs possibilités nous étaient offertes, soit une fusion simple, soit un éclatement vers les Communautés de Communes d'ECLA, Comté de Grimont (Poligny), voire Champagnole, Portes du Jura. La CCCHS s'est prononcée à une forte majorité pour une fusion simple avec la Communauté de Communes de Bresse Revermont.

Le Préfet a entériné cette fusion par arrêté en octobre 2016.

Au 01/01/2017 nous ferons donc partie de la Communauté de Communes de Bresse Haute-Seille, nouveau nom de la Communauté de Communes issue de la fusion de la CCBR (Communauté de Communes Bresse-Revermont) et de la CCCHS. Elle comptera 56 communes qui seront représentées par 71 délégués. La gouvernance sera assurée par un président et 9 vice-présidents, dont 4 seraient, en principe, réservés à des délégués de l'ancienne CCCHS : tourisme, environnement et SPANC, sport, social (péri et extrascolaire, RAMI). Mais, il s'agit d'élections, avec les surprises que cela peut réserver. Les nominations à ces postes interviendront lors de la première réunion du nouveau Conseil Communautaire le 9 janvier 2017.

Si certaines compétences sont proches, certaines devront être harmonisées, développées voire rendues aux communes, ce qui n'est pas vraiment souhaitable.

En effet, il sera nécessaire de redéfinir en 2017 la compétence « voirie » qui est un peu différente, en 2018 la compétence « sport » qui n'existe pas à la CCBR. Nous avons jusqu'au

31/12/2018 pour étendre notre compétence périscolaire à l'ensemble du territoire. Actuellement, cette compétence n'est exercée que par notre Communauté de Communes. Il s'agit là d'un chantier particulièrement important.

Concernant les conséquences fiscales, elles seront minimales puisque le taux de Taxe d'habitation de la Communauté de Communes passera de 10,43% à 10,55% (augmentation de 1,1%) et le taux du foncier non bâti passera de 1,49% à 1,41% (soit une diminution de 5,3%), sauf décisions différentes du Conseil Communautaire.

Le taux de CEF (qui concerne les entreprises) passera de 18,19% à 18,97% soit une augmentation d'environ 4,3%.

Pour des explications beaucoup plus complètes, je vous invite à vous reporter au dernier numéro de « La lettre d'information » de la Communauté de Communes qui sortira en tout début d'année.



Infos pratiques

► Tableau des horaires des secrétaires de mairie

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi	
	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi
Tableau de présence des secrétaires								
GAUDILLAT D.	9H00 - 12H15	13H00 - 16H45	9H00 - 12H15	13H00 - 16H45	9H00 - 12H15	13H00 - 16H45	9H00 - 12H15	13H00 - 16H45
REVERCHON M.		13H00 - 18H00		13H30 - 18H30				14H00 - 18H30
Permanences Mairie								
CRANCOT				14H00 - 18H30		14H00 - 16H30	10H00 - 12H00	
MIREBEL								14H00 - 16H00
GRANGES SUR BAUME				15H30 - 16H45				
Les Maires recevront sur RV								

Les **forêts** de **Hauteroche**



La commune de Hauteroche possède 816 ha de forêt communale constituée des forêts des trois communes déléguées : Crançot (312 ha), Granges-sur-Baume (152 ha) et Mirebel (352 ha) engagées dans une gestion durable avec la certification PEFC.

Ces trois forêts sont gérées par l'Office National des Forêts, en concertation avec la commission des bois de la commune. Chaque année, le Conseil Municipal décide de la mise en vente de lots de bois sur la base des trois plans de gestion d'une durée de 20 ans. Le plan de gestion pour la forêt de Crançot est en cours de réécriture pour la période 2017-2036.

Sur l'ensemble des massifs, les peuplements forestiers sont composés de résineux sur environ 206 ha soit 25 % de la surface et de feuillus sur environ 610 ha soit 75 % de la surface.

Les peuplements résineux sont essentiellement constitués de plantations majoritairement de sapins pectinés

plantés au cours des décennies passées. Les peuplements feuillus sont essentiellement d'anciens taillis sous futaies à base de chêne, frêne et hêtre.

Les ventes de bois constituent des recettes non négligeables pour la commune de Hauteroche puisqu'environ 140 000 € de bois ont été vendus en 2016. Ce chiffre constitue la fourchette haute des recettes qui devraient chaque année plutôt fluctuer entre 70 000 et 120 000 € selon la proportion de résineux mis en vente.

L'affouage communal constitue aussi un débouché pour les bois de moindre valeur. Cependant, le nombre d'affouagistes est en baisse constante (en 2016 Crançot : 14 affouagistes, Granges-sur-Baume : 3 et Mirebel : 9). Les excédents de bois de chauffage sont vendus à des acheteurs professionnels à destination du bois énergie (bois bûche, plaquettes forestières).

Des travaux de réinvestissement de l'ordre de 20 à 30 % des recettes sont

réalisés en forêt chaque année par la commune, sous forme de travaux sylvicoles dans les peuplements (plantations, dégagements, nettoiemnts, broyage de cloisonnements) ou de maintenance du domaine (limites, parcellaire, aménagement de pistes etc...)

La forêt communale de Hauteroche a donc une vocation première de production forestière (bois d'œuvre pour la filière bois et bois énergie).

Elle a aussi un rôle dans la protection des milieux, des sols et des paysages sans oublier son rôle social (chasse, randonneurs, VTT, champignons etc...)

**Alain PERNET
et Didier BESSON**



Les **travaux** du **syndicat** des **eaux**

Depuis de nombreuses années, le syndicat des eaux de l'Heute la Roche investit dans le changement des canalisations anciennes, en fonte grise et joints plomb, qui datent des années 1950 - 1960.

Cette «politique» a donné des résultats positifs puisqu'en 2015, nous avons atteint un rendement de réseau à 81 %. Ceci indique que nous « perdons » 19 % de l'eau pompée à la station, mais s'agissant d'un réseau de 200 km en zone rurale, ceci est considéré comme un bon rendement. Nous renouvelons en moyenne 1,5 % du réseau, alors que la moyenne nationale et départementale est de 0,6 %. Il ne faut pas se satisfaire de ces bons résultats, il faut les maintenir, voire même les améliorer ce qui n'est pas obligatoirement facile.

Actuellement, nous continuons de changer la conduite maîtresse du syndicat qui part de la station de Mirebel et qui va jusqu'à Saint-Maur. Ce changement se fait par étape pour des questions budgétaires que chacun comprendra. Nous en sommes à la tranche n° 6 : elle débute du centre de Vevy pour aller un peu au-delà de l'ancienne gare de Pably. En même temps, nous terminons de rénover complètement le transit alimentant Granges/Baume.

La tranche n° 7, en 2017 traversera Pably et enfin la tranche n° 8 ira jusqu'au réservoir de Saint-Maur. Ainsi, la colonne vertébrale du syndicat sera entièrement neuve et en diamètre supérieur à l'ancienne (0,250 au lieu de 0,200) ceci pour en améliorer le débit.

Ces 3 dernières tranches, plus le transit de Granges/Baume coûteront 1 748 000 €, mais qui sont aidés par une subvention de l'Agence de l'Eau de 810 000 €. Pour financer la différence, le syndicat emprunte, ce qui a pour effet d'augmenter le prix de l'eau de 3 ou 4 centimes par an pour permettre le remboursement de la dette.

Le renouvellement du transit de Granges-sur-Baume est aussi en cours, il sera réalisé en 3 tranches. La 1ère de Crançot à l'entrée des bois, la 2e jusqu'à Jurafaune et enfin cette année jusqu'au château d'eau.

Vous pouvez vous étonner que cette tranche de travaux se fasse sur la route départementale alors qu'il existe un accotement assez large qui aurait pu accueillir la nouvelle conduite. C'était sans compter sur les autres réseaux enterrés (électricité et téléphone) qui se trouvent au milieu de cet accotement, et hélas nous obligent à nous décaler en bordure de route. On ne va pas couper l'électricité et le téléphone à la commune. De plus, la proximité de la vallée de Baume nous a conduits à couper l'accès à Granges/Baume par la route habituelle et à mettre en place des déviations

durant la durée des travaux. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, mais compte-tenu des circonstances, nous n'avions pas le choix. C'est un mal pour un bien car l'ancienne canalisation qui traversait les bois était fuyarde et cassante du fait des anciens matériaux utilisés et d'une pose pas très satisfaisante. Ainsi l'alimentation du village sera sécurisée.

Je ne peux pas terminer mon propos sans vous parler du projet Center Parcs qui fait quelques vagues et donne lieu à des informations qui ne sont pas toujours fondées. Le Département nous a sollicité pour alimenter ce projet en raison de notre proximité avec le lieu d'implantation. Ceci nous a amenés à relancer notre recherche en eau avec son aide. Depuis 2003, le syndicat a mené plusieurs tentatives plus ou moins fructueuses. C'est pourquoi nous avons accepté de rechercher une nouvelle ressource. Deux forages ont été réalisés et ont donné des résultats encourageants. Si d'aventure, le projet voit le jour et que l'alimentation en eau nous incombe, le développement de la nouvelle ressource et les travaux nécessaires seront à financer entièrement par Center Parcs dont les modalités seront à définir et à discuter avec Pierre et Vacances. Il ne sera pas touché à la nappe qui nous dessert ni au réseau. Vous continuerez à boire et à utiliser la même eau qu'aujourd'hui.

J'espère que ces informations vous rassureront, chacun pouvant avoir un avis différent sur ce projet.

Etienne GARNIER
Président du S I E
L'Heute la Roche



Le **point** sur nos cimetières

Les communes de Mirebel et Granges sur Baume disposaient toutes deux d'un règlement des cimetières. Crançot n'en avait pas. Il nous est apparu nécessaire de rédiger un règlement commun qui s'appuie sur les deux règlements existants et les harmonise tout en respectant les spécificités de chacun.

Une commission a travaillé sur ce sujet pour proposer un règlement commun. Celui-ci a été présenté en conférence communale (composée des Maires délégués et des adjoints de la commune et des communes déléguées) et, après quelques ajustements, a été approuvé par une majorité des membres constituant cette conférence.

Le prix des concessions a également fait l'objet d'une révision approuvée lors du Conseil Municipal du 21 novembre 2016.

La gestion du cimetière et donc des cimetières est de la compétence du Maire. Un arrêté a été pris en date du 23/11/2016. Il sera disponible sur le site de la commune.

Les cimetières de Granges sur Baume et Mirebel n'étaient plus alimentés en eau. Aussi, des cuves de récupération d'eau de pluie ont été installées. Il s'agit de cuves du même type que celles installées à Crançot. Elles seront vidées et retirées pour l'hiver afin d'éviter le gel.

Une réflexion sera menée en vue de l'implantation d'un jardin du souvenir au cimetière de Granges sur Baume.

Le site cinéraire de Crançot est presque terminé. Du fait du retard pris par l'entreprise en charge de l'installation des monuments (cavernes, jardin du souvenir et déplacement des columbariums) le béton désactivé n'a pas pu être réalisé, les conditions météorologiques n'étant pas satisfaisantes. Il sera fait au printemps.

Le **point** sur le projet commercial

Le permis de construire a été déposé le 18/07/2016.

Après avoir exposé le projet devant la commission d'accessibilité réunie en octobre à la DDT du Jura, le permis de construire a été accordé le 10/11/2016.



Le cabinet Roux (architecte à Dole) a rédigé le dossier d'appel d'offres qui a ensuite été mis en ligne. Il comprenait 11 lots allant du terrassement au chauffage. Parmi les 50 entreprises qui ont retiré des dossiers, 40 ont finalement répondu. Les offres ont été ouvertes le 18 novembre et proposées le 25 à la commission d'appel d'offres. Une négociation a été proposée à certaines entreprises. Il s'agit essentiellement d'entreprises locales. Les entreprises définitivement retenues ont été validées par le Conseil Municipal du 5 décembre. Le montant total des travaux, résultat de la consultation des entreprises se monte à 854 890 €. Il correspond à l'estimation faite par le maître d'œuvre. Il convient d'ajouter 20% destinés aux frais de maîtrise d'œuvre (architecte, études thermiques, étude béton, bureau de sé-

curité, sondage, etc.). Le coût total sera aidé à hauteur de 35% par une subvention DETR. Les communes voisines sollicitées n'ont pas souhaité s'investir dans notre projet. Les premiers coups de pioche devraient être donnés tout prochainement pour une livraison à nos futurs commerçants fin septembre 2017. Des réunions auront lieu au lancement des travaux avec les futurs commerçants afin de préciser plus exactement leurs attentes et les finitions.

Pour rappel, le pôle de commerces et services comprendra une supérette, une boulangerie pâtisserie, un salon de coiffure, un café et un cabinet d'ostéopathie.



Quand la **neige arrive...** sur **Hauteroche**

Le déneigement est assuré 7 jours sur 7 par les employés municipaux à Crançot et à Mirebel. A Granges sur Baume, le travail est confié à un agriculteur du village, Mr CRINQUANT. Le déneigement ne peut être fait partout en même temps : soyons prévoyants et faisons preuve de tolérance et de patience.

A nos **binettes !!!**

Zéro phyto c'est pour bientôt... sur Hauteroche et ailleurs. Au 1^{er} janvier 2017, la réglementation interdira aux collectivités l'utilisation des pesticides dans les lieux publics (avant une application à tous).

Aidée par la FREDON (Fédération Régionale de la Défense contre les Organismes Nuisibles) pour l'étude de méthodes alternatives de désherbage et par l'agence de l'eau pour le financement de nouveaux matériels, la commune se prépare à ne plus utiliser de désherbant.

Des essais de machines spécifiques ont été faits (désherbeuse mécanique, balayeuse à brosse...) Le balayage permet d'éliminer le substrat, élément porteur de la végétation.

Si la subvention accordée est suffisante le matériel pourra être acheté.

Il y a une tendance, surtout au niveau des habitants, à considérer que la propreté de la commune passe systématiquement par la destruction massive des « mauvaises herbes ».

Une plus grande acceptation de la végétation spontanée est donc souhaitable. En effet, la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la commune de Hauteroche va engendrer un travail supplémentaire mécanique et manuel qui n'a pas la même efficacité qu'un produit chimique. L'herbe indésirable est donc amenée à redevenir plus présente dans les espaces publics. Ce type de végétation participe aussi à la biodiversité.

Les habitants ne doivent pas penser que la commune est « laissée à l'abandon » du fait de la présence d'un peu d'herbe. Il faut également promouvoir cette démarche, pour y faire adhérer la population (éviter les remontées négatives en Mairie et parfois la prise à partie des agents sur le terrain).

Bon pour la santé, pour la qualité des eaux, pour la biodiversité, la suppression des pesticides s'installe dans les habitudes.

J. Combe



La **parole** à nos **habitants**

Vous êtes très nombreux à lire nos articles et pour beaucoup, à les apprécier. Bien-sûr, nous ne sommes pas des professionnels et des coquilles peuvent s'y glisser. Soyez indulgents !

Mais, sommes-nous toujours assez clairs ?

Répondons-nous à vos questions et à vos attentes ?

Aussi, souhaitons-nous donner la parole à nos habitants. Vous pouvez nous faire parvenir vos observations, vos questions et les sujets que vous souhaitez développer, ou même un article si vous êtes inspirés.

Nous ne pourrons pas répondre à tous, mais quelques sujets seront traités lors de la prochaine édition du journal.

Vous pouvez adresser ou déposer vos courriers à la Mairie ou dans les Mairies Déléguées.

Hauteroche : une commune connectée

La commune de Hauteroche, née en janvier 2016 de la fusion des trois villages de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel, est une commune qui, certes, reste rurale, mais, qui ne néglige pas, pour autant, les moyens de communication modernes :



Inscriptions sur les listes électorales :

Les inscriptions se feront le 31 décembre, de 16h à 18h, à la Mairie de Crançot-Hauteroche.



- ◆ Ainsi, Daniel SEGUT, Maire de Hauteroche, a souhaité que sa commune possède rapidement un site internet. Une équipe de la commission communication a développé, début 2016, avec l'aide du SIDEC, un site internet : www.hauteroche39.fr
- ◆ Le **site de la Commune de Hauteroche**, opérationnel depuis le mois de juin 2016, a pour objectif de faciliter les échanges entre les habitants, les élus et leur commune, mais, également, de permettre aux visiteurs de trouver des indications sur le village, son histoire, ses habitants, ses activités, etc... Vous trouverez de nombreuses informations (actualités, agenda communal, compte-rendu du dernier Conseil Municipal, composition du Conseil Municipal, démarches administratives, etc...), ainsi que des renseignements sur chaque commune déléguée (Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel).
- ◆ Grâce à la « **Newsletter** », vous pouvez également être prévenus, régulièrement, des principales nouvelles paraissant sur le site. Il suffit de vous abonner, en renseignant votre adresse mail sur la première page du site :
- ◆ Le **Pôle Intergénérationnel** de services et d'animation « **La Carriade** » dispose également de son propre site internet : <http://lacarriade.jimdo.com/>, qui vous informera sur ses différentes activités, sur les actualités, sur les livres et documents récemment arrivés au Relais Culturel, etc...
- ◆ Si vous voulez en savoir plus sur les activités de **l'Accueil de Loisirs « Arc en Ciel »**, connectez-vous : <http://arcenciel39.canalblog.com/>.
- ◆ Le **Foyer Rural de Crançot** communique, quant à lui, grâce à une page facebook : <https://www.facebook.com/FOYER-RURAL-de-Crancot-1527158120867181/>.
- ◆ L'association « **Patrimoine Historique de Mirebel** » (P.H.M.), dont le but est de consolider et sécuriser les ruines du Château Féodal de Mirebel possède son propre site internet : www.mirebel-p-h-m.fr/, sur lequel vous trouverez des renseignements sur le patrimoine de Mirebel, (château, église, cabanes de berger...).
- ◆ Enfin, vous pouvez suivre les résultats des footballeurs du plateau (FC Plateau 39) sur le site : <http://jp39.footeo.com/>.

N.B. Vous pouvez vous connecter à tous ces sites à partir de liens, depuis le site de Hauteroche.

ALSH

Des nouvelles des ateliers NTAP...



A partir de 2017, l'accueil de Loisirs « Arc-en-Ciel » mettra en place de nouveaux ateliers sur les temps des NTAP (Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires). Ces ateliers seront inscrits dans une dynamique de sensibilisation et de découverte, et auront pour objectif d'offrir aux enfants un nouveau temps de délasserment au milieu ou en fin de journée. Ainsi, dès janvier, les animateurs proposeront un atelier tennis de table et un atelier jeux musicaux. Une intervenante viendra faire pratiquer la Zumba aux enfants.

Pour permettre d'offrir aux enfants de nouveaux horizons, une vingtaine d'ateliers sont nouvellement proposés chaque semaine.

... Et un nouvel espace pour les enfants et adolescents du 1^{er} plateau

D'ici l'année prochaine, l'accueil de loisirs bénéficiera d'un nouvel espace d'activités aménagé par le Sivos du Chalet dans les soupentes du bâtiment. Cette salle sera partagée avec l'école. Ce nouveau lieu améliorera significativement notre offre d'espaces disponibles pour la mise en place des différents ateliers et temps libres. Cette salle sera essentiellement utilisée pour des activités de motricité, relaxation, expression corporelle, danse, cirque... Mais aussi pour s'adonner au tennis de table et accueillir des adolescents les

Travaux de la Cantine



Les travaux de la nouvelle cantine avancent conformément au planning prévu. La nouvelle salle sera opérationnelle le 3 janvier 2017. La partie ancienne fera également l'objet de travaux complémentaires au début de l'année 2017 : vestiaires pour le personnel, création de sanitaires neufs qui remplaceront ceux vétustes sous le préau.

Le coût initial des travaux était de 255 036 € HT soit 306 043 € TTC.

Quelques imprévus sont venus gonfler ce prix : supplément pour les fondations, réfection totale de la cour, désamiantage d'une partie de l'ancienne cantine portant le coût total à 294 464 € HT soit 353 357 € TTC.

Les subventions accordées sont de 105 495 € au titre de la DETR et 35 000 € par la CAF.

La TVA sera récupérée par le SIVOS en 2018 et 2019.

A la charge du SIVOS, il reste 153 969 € HT qui seront financés par un prêt contracté auprès de la banque populaire de 150 000 € sur 20 ans au taux de 1,39%.



Les trois employés communaux de Hauteroche



**Amaury
GEORGEON**



**François
BRUSSON**



**Philippe
CABASSON**

Le secrétariat est assuré par :

**Dominique GAUDILLAT
Martine REVERCHON**

Tarifs

communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs communaux suivants :



Locations CRANÇOT		
Souper dansant spectacle avec repas, journée de congrès avec repas, bal sur invitation	1 jour	350,00 €
	2 jours	455,00 €
Option petite salle	1 ou 2 jours	
Thé dansant ou soirée spectacle (sans repas)	1 jour	260,00 €
Journées familiales ou associatives sans entrée payante	1 jour	310,00 €
	2 jours	395,00 €
Vente commerciale au déballage	1 jour	425,00 €
	2^e jour	260,00 €
	3^e jour	215,00 €
Obsèques (tarif réservé aux habitants de la commune)		Gratuit
Réunion + vin d'honneur, arbre de Noël simple	1 jour	175,00 €
Bar et hall	1 jour	70,00 €
Petite salle de réunion	1 jour	70,00 €
Droit de place - Le papillon		60,00 €
Droit de place ALLOZOR PIZZ		210,00 €
Droit de place - 1 journée		65,00 €
Droit de place - FUMEY Didier, primeur		100,00 €

Locations Granges-sur-Baume et Mirebel	
WEEK-END forfait samedi et dimanche	70,00 €
Journée en semaine sans vaisselle	35,00 €
Journée en semaine avec vaisselle	55,00 €
Saint-Sylvestre (2 jours)	100,00 €
Vin d'honneur, apéritif	20,00 €
Obsèques (tarif réservé aux habitants de la commune)	Gratuit
Caution pour les personnes extérieures à la commune	175,00 €

Tarifs concessions cimetière (Tarifs pour les trois cimetières)		
	SIMPLE	DOUBLE
30 ANS	100,00 €	200,00 €
50 ANS	200,00 €	400,00 €
CAVURNES MIREBEL (monument à la charge du concessionnaire)		
30 ANS	100,00 €	
50 ANS	200,00 €	
Columbarium + cavurnes Granges-sur-Baume et Crançot / 50 ANS	800,00 €	
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	50,00 €	
Revente de pierres tombales	200,00 €	

Les associations ayant leur siège sur HAUTEROCHE bénéficieront d'une journée de location gratuite par an, sauf le foyer rural de Crançot qui bénéficiera de deux journées gratuites.

Les habitants de HAUTEROCHE bénéficieront d'une remise de 30% sur les tarifs de location des salles.

Pour la salle de Crançot, deux cautions de 175 € seront demandées à chaque occupant (une pour le matériel et une pour le nettoyage).

Nouvelles du **SICTOM**

Redevances d'enlèvement
des ordures ménagères
et déchets assimilés
Année 2017



Les tarifs évoluent de la manière suivante :

Tarifs 2016	Tarifs 2017
----------------	----------------

1 - Foyer d'une ou deux personnes en résidence principale :	125,00 €	128,50 €
Foyer au-delà de deux personnes en résidence principale :	207,00 €	212,80 €

La composition des foyers prise en compte sera celle au 1^{er} janvier 2017.

2 - Résidences secondaires :

intégrant les gîtes, clé-vacances, chalets, bungalows, caravanes, mobil-homes ou toute autre structure touristique :

A l'unité avec ou sans bac(s) Forfait :	91,00 €	93,50 €
---	---------	---------

3 - Chambres d'hôtes :

1 à 3 chambres d'hôtes = 1 seul forfait « Résidences secondaires » :	91,00 €	93,50 €
--	---------	---------

4 à 5 chambres d'hôtes = 2 forfaits « Résidences secondaires »	182,00 €	187,00 €
--	----------	----------

Au-delà de 5 chambres d'hôtes = Facturation au bac, suivant la capacité, avec la mise en place minimale d'un couple de bacs gris et bleu sur la base définie ci-dessous, identique et applicable aux Etablissements.

4 - Associations :

munies au maximum d'un bac gris et d'un bac bleu	Forfait : 87,00 €	89,00 €
--	-------------------	---------

Pour les associations avec plus d'un jeu de bacs gris et bleu, la facturation sera établie suivant le nombre et la capacité des bacs mis à disposition sur la base définie ci-dessous, identique et applicable aux Etablissements.

5 - Etablissements :

Bac 120 litres - gris ou bleu :	146,00 €	150,00 €
---------------------------------	----------	----------

Bac 240 litres - gris ou bleu :	233,00 €	239,50 €
---------------------------------	----------	----------

Notons que, dorénavant, tous les emballages plastiques peuvent être jetés en vrac dans les poubelles bleues (barquettes, pots de yaourt, etc.)

Le descriptif ci-après illustre parfaitement la marche à suivre pour l'élimination des déchets.

Etat civil

2^{ème} semestre 2016 HAUTEROUCHE

Naissances

MUNIN Zoé

SCHEUBEL Nolan Bruno Michel

ETIGNARD Alban Emmanuel Gérard

Mariages

BIDDAU Anthony, Stéphane, Eric
LACROIX Melissa, Edith, Paule

ARBEZ Francis Pascal
TREANT Sonia Nathalie Charlotte Elise

BUCHIN Michel René
MARCOURT Yaël-Anne

PEGUILLET Thomas Nicolas Bernard
PEREZ Laetitia Luzia



Premier anniversaire du Pôle Intergénérationnel de Services et d'Animation « La Carriade » et Portes Ouvertes du 10 septembre 2016

Inauguré le samedi 10 octobre 2015,
le Pôle Intergénérationnel de services et d'animation « La Carriade », à Crançot, a terminé, en octobre 2016, sa première année d'existence.

Au cours de cette 1^{ère} année, **La Carriade** semble avoir trouvé son public :

- ◆ Le **Relais Culturel** (*relais de la Médiathèque intercommunale de la CCCHS*) compte plus de 120 abonnés.
Un public « intergénérationnel » le fréquente, pour chercher un livre, une revue, un DVD, pour utiliser Internet, ou pour disposer d'un espace de travail ou d'un espace de jeux pour les enfants... mais, aussi, pour participer aux *petits déjeuners « coups de cœur »*, aux séances « *bébés lecteurs* », aux « *pyjamas party* », aux rendez-vous des familles, à l'accueil de classe, à l'atelier journal (permettant la rencontre entre les enfants de l'ALSH et les résidents du foyer APEI « La Tillette »), pour des dédicaces, etc...
- ◆ La **salle d'animation**, de 80 m² de La Carriade est également très utilisée :
Par le Club du Temps Libre du foyer rural (tous les jeudis après-midi), par un atelier peinture (1^{er} mardi du mois), pour des soirées jeux de société (vendredi soir), pour des cours de Zumba ou de Fitness (lundi et jeudi soir), pour des conférences (sur les dangers d'internet, sur les pierres sèches, sur le vivre ensemble avec nos différences...), pour des expositions (peintures, photos...), par des spectacles (Compagnie des chercheurs d'air, Magie en fête, Angélique Neuville...)
- ◆ Les **bureaux** accueillent, chaque semaine, des permanences :
 - le mardi après-midi, pour le RAMPI (*Relais Assistantes Maternelles Parents Itinérants*)
 - le vendredi matin, pour l'ADMR (*Aide à Domicile en Milieu Rural*)

Le Pôle « La Carriade » est administré par une coordinatrice, **Aurélié REVERCHON**, assistée d'une animatrice : **Sabine GAONACH**.

Mais, La Carriade ne pourrait pas fonctionner correctement et proposer de si nombreuses activités sans l'implication, ponctuelle ou régulière, d'une vingtaine de bénévoles !...

Pour célébrer le premier anniversaire de La Carriade, des « **Portes Ouvertes** » ont été organisées, le samedi 10 septembre 2016.

Ces Portes Ouvertes ont permis à un public, venu en nombre, de découvrir le relais culturel ainsi qu'une exposition de peinture « *Paysages Jurassiens* » et les multiples activités de La Carriade.

Diverses animations étaient proposées (Séance « *Bébés Lecteurs* », Gymnastique pour les enfants, Démonstrations de Zumba®, Pilates et Fitness).

En fin d'après-midi, Angélique Neuville, jeune et talentueuse accordéoniste lédo-nienne de 16 ans, a enchanté le public, durant un concert de plus d'une heure.

Sur des airs de musette, Angélique, surnommée la « *petite reine du flonflon* », a transformé le parquet de la salle d'animation en piste de danse, et, les danseurs (dont le Président de la Communauté de Communes) s'en sont donné à cœur joie !...

Ces Portes Ouvertes se sont achevées, joyeusement, autour du traditionnel « verre de l'amitié »...



La Carriade - Pôle intergénérationnel de services et d'animations

1, rue de la carrière - CRANÇOT - 39570 HAUTEROCHE

Tél. 03 84 43 16 90 - poledeservices@hauteseille.com - <http://lacarriade.jimdo.com>

Parc des oiseaux JURAFANE

Le projet d'installer sur notre territoire un complexe Jurafaune, originellement situé dans le parc du Château d'Arlay, avait déjà fait l'objet d'une demande en 2003, à la suite d'une étude menée sur la commune de Granges sur Baume, mais avait été rejeté par le Conseil Municipal en 2004.

Ce dossier ressurgit en 2008, d'une part parce que le contrat de location de Jurafaune à Arlay se terminait en 2009, d'autre part parce qu'il était poussé par le Département, le Conseil Général et la Communauté de Communes qui souhaitaient en faire un projet phare pour la mandature 2008-2014.

L'analyse de l'implantation sur notre commune montrait de nombreux avantages. Outre son emplacement en bordure de la reculée, zone de nidification de rapaces, notamment le faucon pèlerin, il permettait l'accès aux cars et aux personnes à mobilité réduite, l'augmentation de la durée d'ouverture au public et une meilleure gestion des flux touristiques en créant un pôle d'attraction supplémentaire proche de Château-Chalon et Baume-les-Messieurs, avec une thématique différente.

La commune acceptait en 2010 de céder le terrain à l'euro symbolique à la Communauté de Communes des

Coteaux de la Haute-Seille. Le projet a bénéficié des aides EDAT. Il est à noter que la Communauté de Communes du Premier Plateau avait souhaité faire partie du comité de pilotage.

La conception de l'ensemble est due à l'architecte Olivier Genevaux qui a proposé la réalisation d'un bâtiment basse consommation (BBC).

Après divers retards qui empêchent l'ouverture en 2012 et rendent la situation de l'association gérante délicate, le parc ouvre enfin ses portes en avril 2013. C'est un succès et les visiteurs sont enthousiastes. 18 700 entrées payantes pour cette première saison.

Jurafaune est un parc de rapaces, permettant d'apprécier ces oiseaux, soit dans leurs cages spacieuses et bien intégrées dans la végétation, soit en vol au cours de démonstrations spectaculaires.

Mais, il est plus que cela. Vitrine pédagogique du «Fonds de Sauvegarde de la Faune et de la Flore Jurassienne», il offre un parcours botanique permettant de découvrir les plantes sauvages locales et régionales, ainsi qu'une salle d'exposition sur la géologie spécifique des plateaux jurassiens, la botanique et la découverte des rapaces.



Ses objectifs sont évidemment touristiques mais aussi pédagogiques, c'est pourquoi il s'est donné pour missions «d'informer, éduquer, protéger».

Soumis aux aléas du temps, le parc n'est pas ouvert toute l'année.

SAISON 2016

Les conditions météorologiques catastrophiques du printemps ont induit une perte de fréquentation que la saison estivale n'a pas pu compenser. De ce fait, le parc Jurafaune enregistre une baisse de 1002 visiteurs par rapport à 2015 (12 015 contre 13 017).

Ceci en dépit de l'ouverture du snack qui a permis de dynamiser l'accueil des touristes et de prendre des réservations pour les visites.

Prévisions pour 2017 : des tarifs harmonisés, des spectacles en nocturne, des travaux d'entretien et de mise en sécurité et la mise en place d'une nouvelle politique de communication.

La nouvelle Communauté de Communes Bresse Haute-Seille reprendra à sa charge le parc Jurafaune.



L'Ambroisie :

une espèce exotique envahissante à surveiller sur notre commune

► Qu'est-ce qu'une espèce « exotique envahissante » ?

La définition souvent admise d'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est la suivante : « Une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone (origine étrangère) dont l'introduction, l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives ».

► Comment se propage t-elle ?

La dissémination de cette plante annuelle passe par celle de ses semences. Chaque pied produit plusieurs milliers de graines qui conservent leur pouvoir germinatif jusqu'à 40 ans. Les graines de cette espèce sont essentiellement propagées par les activités humaines (engins de chantier, matériels agricoles, déplacements de matériaux infestés, nourrissage des oiseaux par des mélanges de graines contaminées par des graines d'Ambroisie), et les crues contribuent à leur dispersion le long des cours d'eau.

► Les milieux infestés

L'Ambroisie trouve ses habitats de prédilection sur les terrains remaniés et dénudés de végétation. Elle se développe ainsi sur toutes les terres découvertes des talus routiers, des remblais et chantiers, des lotissements, des jachères et des cultures. Dans les vallées alluviales, elle se rencontre au niveau des grèves et des berges de sables et de graviers régulièrement décapées par les crues. On la retrouve également de plus en plus souvent dans les jardins, à proximité des points de nourrissage pour les oiseaux.

► Comment reconnaître l'ambroisie



Avril à mai : germination.



Juillet : croissance de la plante à port buissonnant.



Août : floraison et émission du pollen.



Septembre : la plante est violette.

Dans notre région, l'Ambroisie peut surtout être confondue avec l'Armoise vulgaire. La simple comparaison des feuilles permet de distinguer les deux espèces, les feuilles de l'Armoise sont vertes sur la face supérieure et blanches tomenteuses sur la face inférieure. Ses feuilles sont très divisées mais ne vont pas jusqu'à la nervure principale. De plus, l'Armoise dégage une odeur marquée quand on la froisse, contrairement à l'Ambroisie, qui reste inodore.



► Une plante aux multiples dangers

- Un danger pour la santé : son pollen très allergisant provoque en fin d'été conjonctivite, asthme, rhinite, urticaire, eczéma et trachéite. 6 à 12 % de la population serait sensible à son pollen et il suffirait de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour déclencher les symptômes.

Coût assurance maladie sur 4 années en Rhône-Alpes : 10 à 20 million d'euros.

- Une menace pour la biodiversité : en envahissant les sols nus, elle entraîne la disparition de nos espèces sauvages locales.

- Une nuisance pour l'agriculture : en se mélangeant aux cultures, elle réduit les rendements et diminue la qualité des récoltes.

86% des zones connues où se trouve la plante se trouvent en zones agricoles.

► Situation dans le département et sur la commune

L'Ambroisie poursuit sa progression dans le département du Jura. Confortant son implantation dans la Plaine doloise, dans le Finage, dans le Val d'Amour et en Bresse comtoise, l'espèce devient régulière en direction de la Bordure jurassienne. Un croissant se dessine de Bletterans à Buvidy, en remontant la vallée de la Seille jusqu'à Domblans, puis le long des accotements routiers de la N83. Par cette voie, la plante arrive aux portes de Lons-le-Saunier. Dans le sud du Jura, l'installation de l'Ambroisie se poursuit dans la vallée de la Bienne, aux environs de Saint-Claude, ainsi qu'en Petite montagne, à l'est d'Arinthod.

Sur notre commune, plusieurs secteurs ont déjà été répertoriés principalement le long des routes.



L'Ambroisie...

► Moyen de lutte

- Techniques préventives : sensibiliser le grand public, les collectivités territoriales, les agriculteurs, les conducteurs de chantiers sur les dangers suscités par cette espèce et sur la nécessité de la détruire.

Limiter les terres dénudées (chantiers, bords de routes, friches...) en procédant à un couvert du sol végétal (trèfle, gazon...) ou autre (paillis d'écorce...)

- Techniques curatives : arrachage systématique dans les zones peu infestées ou peu praticables pour des engins mécaniques. Fauchage dans les zones très envahies. Les résidus de fauche ou d'arrachage peuvent ensuite être mis en sac poubelle ou incinérés (en respectant les obligations légales). Dans tous les cas, ces interventions sont à prévoir début août, avant la floraison, afin d'empêcher les émissions de pollens et la constitution d'un stock de graines dans les sols.

Le désherbage chimique ne peut être retenu que pour les parcelles agricoles fortement infestées par l'Ambroisie.

► Participer au recensement

Contenir l'impact de l'Ambroisie à un niveau supportable nécessite l'implication de tous.

Le Conservatoire Botanique de Franche-Comté centralise l'information disponible sur cette espèce dans la région. Il est important de lui signaler toute observation. Anaïs MOTTET a également été nommée référente sur la commune déléguée de Mirebel. Vous pouvez la contacter en cas d'observation. Des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie.

« La lutte contre l'ambroisie est une obligation imposée par arrêté préfectoral n°2104-174-0001 du 23 juin 2014. Toute personne qui n'aura pas engagé les moyens pour lutter contre la prolifération de l'ambroisie sera passible de poursuite selon disposition du code de la santé publique (article 9 de l'arrêté préfectoral) ».

La sécurité dans nos villages

La sécurité doit faire partie des grands projets de notre commune. En effet, chacun a pu constater que les véhicules qui transitent dans nos communes, voitures et camions, ont souvent une vitesse excessive. Nos routes départementales, et en particulier la 471, sont très fréquentées.

Après mise en concurrence, nous avons recruté et mandaté le cabinet ABCD de Messia pour réfléchir aux aménagements nécessaires, nous faire des propositions techniques et une estimation du coût des travaux à envisager.

Plusieurs réunions se sont tenues en présence d'élus de la commune et de représentants du département (service des routes).



A Crançot, les études doivent porter sur les aménagements du carrefour des deux départementales. Il supporte un flux important de circulation et de-

va être mieux sécurisé en vue de la création des commerces et des logements destinés à une population fragile. Il convient de réfléchir également à l'aménagement de la route de la Marre et à sa sécurisation. Les travaux nécessaires à l'effacement des réseaux secs dans cette rue seront réalisés en début d'année.



A Mirebel, il convient également de sécuriser le carrefour des deux départementales, ralentir la vitesse sur la 471 en venant de Champagnole. Il sera peut-être nécessaire d'enfuir des réseaux d'électricité, de téléphone et d'eau. La position des arrêts de bus sera à prendre en compte.

A Granges-sur-Baume, il convient essentiellement de revoir l'organisation de la circulation et du stationnement souvent anarchique en période touristique.

Dans le cadre de ces travaux, l'acquisition d'un radar pédagogique mobile est



envisagée. Elle sera financée partiellement par des subventions « amendes de police » et DETR. Ce radar pourra ainsi être déplacé dans la commune.

Le cabinet, après un bilan de la situation et une présentation de ce que nous attendions de lui, a présenté ses premières propositions. Elles n'ont pas toutes été retenues et les services de la DDT ont rejeté certains aménagements proposés. Le cabinet a donc été invité à revoir les projets. Il doit nous faire de nouvelles propositions en début d'année. Une présentation publique sera faite pour vous présenter les projets lorsque ceux-ci seront plus avancés et recueillir vos observations.

Il s'agit d'un dossier de longue haleine et dont les travaux seront étalés sur plusieurs années en fonction des priorités et des subventions que nous pourrions obtenir.

Cérémonie du 11 novembre, à Crançot

La cérémonie au Monument aux morts de Crançot, était fixée à 11h00. Elle a rassemblé une soixantaine d'habitants du village.

Après la mise en place des drapeaux, par deux adjoints, suivie de l'intervention du Maire, Daniel SEGUT (lecture du message ministériel et discours), du dépôt de gerbe par deux jeunes du village et de la minute de silence, les participants, tous en chœur, ont chanté la Marseillaise, puis se sont dispersés, au son de «la Madelon».

Ils se sont ensuite retrouvés, dans la salle d'animation du Pôle La Carriade, autour du vin d'honneur, préparé et servi par les membres du Foyer Rural de Crançot. Pendant le vin d'honneur, chacun a pu contempler et apprécier l'exposition « Évo- cation de la Grande Guerre », réalisée par les élèves de l'école primaire d'Orgelet et proposée par l'équipe d'animation de La Carriade.



Cérémonie du 11 novembre, à Mirebel

La cérémonie du 11 novembre a été assurée par l'équipe communale en compagnie des pompiers de La Marre et de la Musique de Croteney que nous remercions chaleureusement. Nous remercions également les habitants qui ont participé à ce moment de recueillement malgré une météo défavorable. Le verre de l'amitié a ensuite été partagé dans les nouveaux bâtiments de la Mairie.



Cérémonie du 11 novembre, à Granges-sur-Baume



Crançot :

Repas des aînés et du Conseil Communal

78 personnes
se sont retrouvées
dimanche 20 novembre
pour un temps
de convivialité.



Cette année encore, la décoration des tables, dans des nuances de gris et rose, et réalisée par Annie MOUREY-SIYAHOGLU, Marie-Hélène MOUREY-ANTOINET et Dominique GAUDILLAT, était très réussie.

Le menu, proposé par « Le Bouchon du Château », fut apprécié de tous les convives.

Il en fut de même de l'animation musicale de « Sam et Michel » et des sketches à la Bourvil de « Yoyo ».

Après le tirage au sort de lots, composés de divers produits, faits maison par les familles Bockenmeyer, Mourey, Racine, le maire a remis une composition florale à nos trois doyennes : Reine Damien, Marie-Claire Baize et Pierrette Briat.

Les personnes qui, pour raison de santé, n'ont pu se joindre à cette sympathique assemblée, ont eu la visite, en fin d'après-midi, du Maire et/ou d'adjoints, venus leur apporter une bouteille de Crémant accompagnée de chocolats, en signe de solidarité.



Mirebel :

Repas des aînés

Samedi 27 novembre, le traditionnel repas de la St André, offert par la municipalité aux aînés de Mirebel, a réuni plus d'une trentaine de personnes. Toutes ont apprécié le repas préparé par le restaurant «Le Mirabilis» ainsi que le spectacle humoristique de Yoyo, alias «Bourvil». Cette animation surprise a fait rire toute la salle grâce à une interprétation sans faille de l'artiste mêlant facéties et chansons.

Les derniers convives se sont quittés vers 21h après la soupe à l'oignon.

Nous remercions Ambre MERCIER-LIGIER qui a assuré le service, les conseillers communaux et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Présentation synthétique de l'aménagement de la forêt pour la période 2017-2036

► Le contexte

La forêt communale de Crançot-Hauteroche, d'une surface totale de 312,48 ha, se situe dans la région naturelle du premier plateau du Jura. Les potentialités stationnelles sont faibles à moyennes, les sols étant le plus souvent assez superficiels.

La forêt est d'origine ancienne et le 1^{er} décret d'application du régime de taillis sous futaie date de 1876.

Cet aménagement est le troisième plan de gestion avec conversion en futaie régulière et irrégulière.

La forêt est principalement composée de taillis sous futaie productif (41%), de futaie résineuse (40%), de futaie feuillue (4%) ainsi que de peuplements improductifs pour le reste.

► Les enjeux de la forêt

La forêt présente les enjeux suivants :

- enjeu faible à moyen au niveau de la production ligneuse
- enjeu ordinaire pour la biodiversité
- enjeu faible pour l'accueil du public
- enjeu faible pour la ressource en eau
- enjeu faible pour la protection contre les risques naturels

► Bilan de la gestion passée

Sur les 20 dernières années, il a été récolté en moyenne 610 m³/an, dont 2/3 en résineux, auxquelles s'ajoutent environ 250m³/an de taillis et brins récoltés dans les éclaircies. Cette récolte totale représente moins de 3m³/ha/an ce qui est en dessous de l'accroissement courant de la forêt.

L'essentiel des coupes a consisté en des éclaircies dans les peuplements résineux et des améliorations dans les feuillus.

Le bilan financier net annuel sur les 10 dernières années est de 17 816 €.

La forêt était divisée en 2 séries, une résineuse (161,68 ha) et une feuillue (152,61 ha).

Le groupe de régénération passé (36,27 ha au total) était principalement composé de parcelles ou parties de parcelles dont l'abri restait à enlever (23,21 ha). La quasi-totalité de ces abris ont été retirés. En complément, la parcelle 14 a été plantée en mélèze et une partie de la parcelle 28 doit être plantée en hêtre.

Globalement, les objectifs en terme de régénération ont été atteints.

► Les grandes options de l'aménagement

La forêt est globalement bien mélangée au niveau des essences et assez équilibrée en terme de structure. En revanche, le hêtre est sous-représenté dans certaines parcelles, alors qu'il constitue l'essence feuillue climacique.

Compte tenu des stations et des peuplements, l'objectif assigné à la forêt sera :

- ◆ la production de hêtre, sapin pectiné, chêne sessile et mélèze en futaie régulière
- ◆ la production de bois de chauffage par gestion extensive sur les stations peu fertiles

Les principales actions à mettre en œuvre se déclinent comme suit :

- ◆ renouveler les peuplements par régénération naturelle de sapin et hêtre sur 60 ha
- ◆ enrichir certains peuplements ruinés par plantations (hêtre et mélèze) sur 7,50 ha
- ◆ poursuivre ou entamer les éclaircies dans les plantations de sapin et de hêtre
- ◆ assurer un approvisionnement continu en bois de chauffage pour la commune
- ◆ réaliser les travaux nécessaires de dégagement ou nettoyage des semis ou des plantations
- ◆ construire une route forestière permettant un accès grumier au sein du massif résineux

► Bilan prévisionnel

L'application de l'aménagement devrait permettre une récolte moyenne de 1 169 m³/an soit 3,70 m³/ha/an. Ce prélèvement est légèrement en dessous de la production biologique estimée de la forêt.

Le bilan financier net prévisionnel devrait être stable de l'ordre de 18 000 € par an, l'augmentation des travaux sylvicoles de régénération des peuplements étant compensée par une hausse des recettes de ventes de bois (résineux essentiellement).



ACCA

Pour cette saison 2016/2017 notre association a connu d'importantes modifications suite aux décisions prises par les communes déléguées d'Hauteroche.

Retrait de Mirebel de l'association intercommunale de chasse agréée AICA la haute roche, existante depuis 1947, sans interruption.

Refus de deux communes déléguées de ne créer qu'une Association Hauteroche (décision votée pour une année).

Un chasseur d'Hauteroche ne devrait-il pas pouvoir chasser sur sa commune ?



Notre cabane de chasse construite en 1997.

Actualités :

- ◆ Vols de chiens dans le Jura toutes races confondues
- ◆ Grippe aviaire sur les oiseaux migrateurs
- ◆ Bonne reproduction de tous les gibiers
- ◆ Régulation de la population de renards, porteurs de l'échinococcose, maladie transmissible à l'homme

Notre manifestation annuelle « vide greniers » n'ayant pu se dérouler faute d'une météo exécrable, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2017 courant juin.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Pierre-Baptiste MOUREY,
le président.

Fleurissement du village

Comme chaque année, la commune va commander, dès le printemps, les plants destinés à fleurir notre village. La commission fleurissement se chargera, avec la commune, d'effectuer la commande de tous les plants.

Dès réception, la commission aura besoin de volontaires, de bras et d'outils, pour les répartir dans l'ensemble des jardinières et bacs dispersés aux quatre coins du village.

La commission est persuadée que chacun aura à cœur de rendre notre commune plus accueillante !

Cet effort pourrait, éventuellement, se prolonger par votre implication dans l'entretien et l'arrosage de ces bacs, afin de seconder les employés communaux.

Vous pouvez vous faire connaître en vous adressant à la Mairie (par téléphone ou par mail) ou en contactant la responsable de la commission Pascale SALET (Tél. 03 84 48 28 65 ou mail pascale.salet@jura.gouv.fr)



Ramassage des ordures ménagères

Afin que chaque concitoyen puisse bénéficier, comme il se doit, du ramassage des ordures ménagères, il est impératif que l'accès à toutes les rues et impasses soit effectif pour que les camions puissent passer.

Faisons preuve, là encore, de civisme et de solidarité !



Bâtiments type F3

Logements **OPH**

La construction des logements pour personnes à mobilité réduite avance dans le respect du planning convenu.

Les dalles béton « porteuses » de tous les bâtiments étant réalisées, ce sont, tout d'abord, les trois logements type F3 qui seront édifiés. Leurs structures bois sont en cours de réalisation et seront peut être couvertes pour Noël, si la météo le permet. Ensuite, suivront les quatre logements de type F2, pour une mise en location générale prévue à l'automne 2017.



Exploitation forestière **affouage**

Cette année, ce sont quatorze affouagistes qui feront vibrer leurs tronçonneuses pour la fabrication de leur bois de chauffage sur diverses parcelles forestières communales.

Les lots sont constitués de perches et de houppiers, après abattage et débardage par des professionnels.

Cent cinquante mètres cube de bois d'œuvre environ seront ainsi retirés de la forêt communale de Crançot avec un prix en hausse pour cette fin d'année.



En cours de travaux

Cimetière

Deuxième phase de travaux

Après la création des murs d'enceinte, en pierres récupérées, sur le site, suivie du remblaiement pour une mise à niveau, les travaux ont consisté, cet automne, en : la pose des différents éléments funéraires, déplacement des deux columbariums existants, pose de deux nouveaux columbariums en demi-lune et deux ensembles de six cavurnes chacun, d'un jardin du souvenir composé d'une stèle, d'une colonne, d'une table et de bancs, le tout en marbre gris.

Il reste maintenant le sol en béton désactivé à réaliser avant l'hiver, si le temps le permet, pour finaliser cet espace qui s'intègre parfaitement dans le site.

Rénovation de salle de classe

Les différentes entreprises retenues pour la réfection de la salle de classe « ouest », du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment, devaient intervenir pendant les vacances scolaires d'été pour permettre l'utilisation de la salle de classe dès la rentrée de septembre (engagements tenus par celles-ci). Le planning était serré compte-tenu de l'importance du chantier à réaliser sur une période de congés professionnels :

- ◆ nouvelle porte d'entrée doubles vantaux pour permettre un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ;
- ◆ revêtement de sol rehaussé et silencieux ;
- ◆ réseau électrique mis à neuf ;
- ◆ plafond suspendu avec éclairage intégré, eau chaude sur lavabo ;
- ◆ tableau électronique, en plus de deux tableaux classiques, mobilier entièrement rénové.

Le tout agrémenté d'une peinture murale aux couleurs « dynamiques ».

Le coût total des travaux réalisés est de 322 652 € HT qui seront financés :

- ◆ par une subvention d'état d'un montant de 121 026 € ;
- ◆ par les communes du SIVOS pour le solde soit : 201 626 €.

Le professeur et écoliers pourront ainsi travailler dans une salle très agréable et lumineuse.

Bonne réussite à tous les élèves !



Dernière étape montage du mobilier

Semaine de la **solidarité internationale**

A l'initiative du foyer rural de Crançot (Hauteroche), en partenariat avec le pôle de service « La Carriade », l'école et l'accueil de loisirs (ALSH) de Crançot, ainsi que Info Jeunesse Jura (IJJ), le thème de la semaine de la solidarité internationale s'est intitulé : « Vivre ensemble avec nos différences ». Plusieurs actions ont été programmées.



Le mardi 15 novembre, une séance de lecture par l'association Page 27, suivi d'un débat, à destination du tout public a rassemblé un quinzaine de personnes à la Carriade. Le sujet traité portait sur le long chemin, semé d'embûches, des migrants que l'on pourrait traduire par « de l'enthousiasme du départ à la découverte et au vécu de la dure réalité ». C'est à travers le récit de jeunes, pour la plupart diplômés, et d'après les ouvrages, Bilal, sur la route des clandestins, de Fabrizio Gatti et Eldorado de Laurent Gaudé que Page 27 a illustré le propos. A l'issue des lectures émouvantes, chacun a pu s'exprimer et poser des questions auxquelles les responsables d'association : Amnesty international, CCFD, SOS racisme Jura, ont volontiers répondu.

Ce vendredi 18 novembre, la classe de maternelle de Madame BOURRIAUX et les élèves de CM2 de Monsieur EL-BACHIR ont été accueillis à « La Carriade » par Aurélie.

En matinée, l'animation de Jessy GRIS (IJJ) et de Jean-Paul SORNAY de « Peuples Solidaires Jura », sous forme de lectures et de dessins à commenter par les enfants, a permis d'aborder le danger du réchauffement climatique et de ses conséquences sur l'environnement et sur l'homme. Il est à noter la réceptivité des enfants, mêmes jeunes, à ce phénomène.

L'après-midi, les animateurs d'Info Jeunesse Jura et Marie-Odile MAINGUET, de l'association « Artisans du Monde », ont permis aux élèves de CM2, de se questionner sur la difficulté du « vivre ensemble ». Pour ce faire, sous forme de jeux de rôles, les enfants ont, par groupes, simulé des situations de rencontres en s'appropriant les caractéristiques de différentes cultures.



Le groupe « Ados » de l'accueil de loisirs avec Jérôme et Jean-Charles, animateurs à l'ALSH, a été accueilli par Claire JOBARD, directrice de « Info jeunesse Jura » et le Président de l'association « Page 27 ». A partir d'un quiz, les ados ont été amenés à définir, entre autres, à partir d'un village de 100 habitants, le nombre de personnes issues des différents continents, celles ayant accès à un ordinateur et à internet, les malnutries, les obèses, ... Une vidéo et une lecture d'extraits du livre du journaliste Fabrizio Gatti, Bilal, sur la route des clandestins, suivies d'échanges, ont ponctué cette rencontre.

Dates à retenir

premier semestre 2017

► Salle polyvalente de Crançot : Manifestations du Foyer rural :

- ◆ **Samedi 11/02/2017** : souper dansant.
- ◆ **Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 avril 2017** : représentation de la troupe de théâtre.
- ◆ **Samedi 24 juin** : gala de gymnastique.

Saison 2016/2017

Première visite culturelle du Foyer rural

Pour cette première visite culturelle, le choix s'est porté sur la découverte ou redécouverte de la Villa Palladienne et du musée des Forges de Syam.

Cette programmation a été très appréciée par la trentaine de participants.

La saison 2016/2017 se poursuivra par la visite de « la maison du peuple » et du « musée de la pipe et du diamant » à Saint-Claude en février.

La dernière visite de la saison, courant avril, se fera au fort Saint Antoine situé entre Malbuisson et Métabief.

Afin de permettre à un maximum de personnes de bénéficier de ces sorties, le Foyer Rural prend en charge l'affrètement du bus et des visites guidées.

N'hésitez pas à vous renseigner !



Foyer rural **Théâtre** « **Les petits sots** » rejoignent les « **Grands sots** ».

Cinq jeunes ont fait leur entrée dans la troupe de théâtre amateur de « la Compagnie des Grands sots ».

Désormais, ils se retrouveront le mercredi après-midi pour travailler cette activité, sous le regard et les conseils bienveillants de leurs aînés et en vue des représentations des 28,29 et 30 avril 2017.



Bienvenue à eux !

10 septembre 2016 :

Opération village propre



Le samedi 10 septembre, c'est plus d'une quarantaine de personnes (de 5 à 70 ans) qui a répondu favorablement à l'invitation de la commune de Hauteroche et du Foyer Rural de Crançot pour la 3^e édition de l'opération « village propre ». Dès 14 h, heure de rendez-vous près du Pôle de Services « la Carriade », quatre groupes équipés de gilets fluo, de gants et de sacs poubelle ont déambulé dans plusieurs secteurs du village. Enfants et parents se sont vu attribuer les rues du village et du stade, pendant que d'autres se dirigeaient route de Vevy puis direction maison des chasseurs et ancienne réserve de chasse. Le quatrième groupe, composé d'adultes, s'est consacré à la route départementale jusqu'au belvédère. Pour ces derniers, plusieurs automobilistes les ont klaxonnés et ont levé le pouce en signe de soutien et d'approbation.

Vers 16 h, chaque groupe a rapporté ses « trophées », composés essentiellement de papiers, bouteilles en plastique, mégots de cigarettes, canettes, ...devant le lieu de ralliement.

Cette opération a été, cette année encore, un franc succès et s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par les organisateurs.

Puces

Puériculture

L'édition 2016
a été encore une fois
un grand succès !



Les exposants ont comme d'habitude fait carton plein. Suite aux conseils des exposantes des années précédentes, la date a été avancée en début de mois, plutôt qu'en fin de mois... et ce fût une réussite ! En effet, les visiteurs ont été beaucoup plus nombreux que les années précédentes et les articles des stands ont vite trouvé preneur.

TELETHON :

Accueil des Vététistes



Le samedi 3 décembre, les Vététistes du club de Conliège ont été accueillis, par des membres du foyer rural, à la Mairie, lors de leur passage pour collecter les dons.

Une enveloppe du foyer leur a été remise par Françoise DUPIC, accompagnée, entre autres, de Françoise LABAYE et de Claude FAIVRE. Après une petite collation, tous ces Vététistes sont repartis en direction de Vevy.



Le foyer rural en **chiffre** :

adhérents et participants 2016/2017

ACTIVITES	ADHERENTS	PARTICIPANTS
Gym adultes lundi et mercredi matin	42	42
Gym adultes mercredi soir	20	20
Eveil gymnique (4/5 ans)	13	13
Gym jeunes groupe 1 (CP au CM1)	24	24
Gym jeunes groupe 2 (à partir du CM2)	09	09
Théâtre adultes	10	15
Théâtre enfants/Ados	03	05
Marche mardi	06	14
Club temps libre	13	14
Bureau foyer	04	13
Adhérents sympathisants	05	05
TOTAL	149*	172*

*Sur 149 adhérents, 25 personnes participent à 2, 3 voire 4 activités d'où la différence entre le nombre d'adhérents et de participants.

Une nouvelle **offre touristique** : des **gîtes**

Chambres d'hôtes « **Les Hirondelles de Baume** »

Le charme d'une vieille ferme, un cadre idéal dans un site exceptionnel, et le goût des contacts nous ont conduit à proposer deux chambres d'hôtes dont l'ouverture est prévue au deuxième semestre 2017.

Patricia et Patrick Ecobichon vous accueilleront aux « **Hirondelles de Baume** » où une formule avec table d'hôte vous sera proposée.

Ces deux chambres qui pourront accueillir deux personnes, ainsi que des enfants sont dotées d'un espace commun.

Vous pourrez découvrir la richesse de notre région en partageant avec nous un moment convivial typiquement Franc-comtois !

Nos coordonnées en attendant un site internet à venir :

3 Route de la Mille à Granges-sur-Baume
39210 Hauteroche - **Tél. 06 21 17 32 76**



Aux cabanes de Baume

Si comme nous, vous aimez la nature, le calme, le cachet des vieilles fermes avec une petite touche de modernité, la convivialité, venez apprécier notre gîte, complètement rénové par son propriétaire. Appartement de 100 m², très agréable à vivre : vaste hall d'entrée et à l'étage, grande mezzanine avec cuisine et coin détente (canapé convertible), chambre (lit de 160 et BZ convertible) et salle de bain. Vous pourrez également profiter d'une terrasse extérieure, plein sud, accolée à une petite cabane en pierres sèches, patrimoine du premier plateau.

Les locations seront possibles, à partir de juillet 2017 et cela pour toute la période estivale. En période plus calme, nous proposons une location également au mois, location qui peut se prolonger jusqu'à 8 mois maximum. Actuellement, notre gîte est loué jusqu'à juin 2017.

Voici quelques renseignements nous concernant :

Sebastien.leygnac@orange.fr
Tél. 03 84 25 46 48 Port. 07 77 80 41 57

A bientôt à Granges-sur-Baume !

Au **Presbytère** de Granges-sur-Baume...

Qui sommes nous ?

Deux amies de longue date, qui avons depuis de nombreuses années l'envie de travailler ensemble sur un projet lié à l'accueil et à une restauration à base de produits frais, locaux et de qualité.

Nous avons déjà eu l'occasion d'expérimenter notre savoir faire et d'acquérir de l'expérience lors de stages et de manifestations associatives et culturelles, durant plusieurs années.

Pourquoi Granges sur Baume ?

Lors d'une visite amicale, en septembre 2015 au presbytère, nous avons découvert un lieu pour lequel nous avons eu immédiatement un véritable coup de coeur. Dès que nous avons su que ces bâtiments allaient être mis en vente, nous avons tout de suite su que c'était l'endroit idéal pour concrétiser notre projet. Nous y habitons depuis le 1^{er} avril.

Et pour quel projet ?

Dans l'ancien foyer rural attenant au presbytère, nous créons au rez de chaussée, un bistrot type « Bistrot de Pays » avec petite restauration salée et pâtisserie maison. D'autre part à l'étage un hébergement d'une capacité d'environ 10 personnes, avec pension possible.

Les travaux de réalisation sont en cours et tous nos efforts sont concentrés pour permettre une ouverture en été 2017.

Béatrice et Michelle.

Gîtes « **Chez Poulet** »

Deux gîtes de charme réalisés avec goût, pierres apparentes sur la façade d'accueil.

Terrasse couverte, genre préau.

Propriété fermée en bordure de village.

Aménagements intérieurs :

Les deux gîtes sont autonomes.

Chacun est équipé :

- ◆ d'une cuisine intégrée
- ◆ 3 chambres
- ◆ 2 salles de bain
- ◆ une pièce à vivre

soit une capacité d'accueil de 6 personnes par gîte.

Ouverture programmée pour mars 2017.

Site internet en cours d'élaboration.



Un an après : ce qui a changé à Granges- sur-Baume

► **SECRETARIAT :**

la permanence est désormais assurée par Mme Dominique Gaudillat les mardis après-midi. En dehors des horaires d'ouverture, vous avez la possibilité de vous adresser soit au secrétariat de Hauteroche à Crançot, soit au Maire-délégué ou aux adjoints de Granges-sur-Baume.

► **DÉMARCHES :**

de nombreuses démarches sont désormais centralisées à la Mairie de Hauteroche : état civil, dossiers d'urbanismes, cartes de transport, cartes jeunes, etc...

► **ENTRETIEN :**

vous avez pu constater, qu'en plus des « Emplois verts », une équipe d'agents

techniques entretient les espaces verts et le cimetière. Toutefois, en ce qui concerne le déneigement, c'est M. Jean-Pierre Crinquand qui en sera chargé pour l'hiver 2016-2017.

► **ADMINISTRATION :**

le Conseil Municipal de Hauteroche délibère sur l'ensemble des dossiers, sur le budget et toutes les questions qui étaient initialement de la compétence des communes historiques. Le conseil s'attache à chercher une cohérence et une harmonie de fonctionnement dans un souci d'équité envers chaque territoire.

Le Conseil Communal se réunit pour donner des avis, faire des propositions ou discuter de questions

propres à notre village afin de les soumettre au Conseil Municipal.

► **DIVERS :**

vous avez pu constater que les panneaux de signalisation à l'entrée et en sortie ont été modifiés et indiquent que Granges-sur-Baume appartient à la commune de Hauteroche.

► **CONCLUSION :**

cette première année nous a permis de nous adapter à un nouveau mode de fonctionnement et de réflexion. Grâce à la création de la commune nouvelle, Hauteroche n'a pas été affectée par les baisses de dotations de l'État.

Parc des oiseaux : saison 2016

Les conditions météorologiques catastrophiques du printemps ont induit une perte de fréquentation que la saison estivale n'a pas pu compenser. De ce fait, le parc Jurafaune enregistre une baisse de 1002 visiteurs par rapport à 2015 (12 015 contre 13 017).

Ceci en dépit de l'ouverture du snack qui a permis de dynamiser l'accueil des touristes et de prendre des réservations pour les visites.

Prévisions pour 2017 : des tarifs harmonisés, des spectacles en nocturne, des travaux d'entretien et de mise en sécurité et la mise en place d'une nouvelle politique de communication.

La nouvelle Communauté de Communes Bresse-Haute-Seille reprendra à sa charge le parc Jurafaune.

Distribution d'eau potable

La SIE l'Heute la Roche engage les travaux de renforcement de la conduite principale d'eau potable à Granges-sur-Baume ce qui en améliorera le rendement.

La nouvelle conduite passera sur le domaine public afin de faciliter les interventions ultérieures.

Le marché de travaux a été attribué au groupement Lacoste et FAMY.

Un revêtement bicouche sera provisoirement appliqué sur la fouille pour l'hiver en attendant l'application d'un enrobé au printemps.

Merci au syndicat qui prend en charge la réalisation de ces travaux.

Aurons-nous un jour la chance de voir disparaître le château d'eau de notre environnement ?

Points pratiques

Cimetière : une citerne de récupération des eaux de toiture a été installée dans un contrefort de l'église côté sud. La fontaine peut également répondre aux besoins en eau pour l'entretien des tombes.

Cet équipement permet d'éviter des travaux coûteux pour l'installation d'un point d'eau au cimetière ainsi que la location d'un compteur d'eau et les consommations afférentes.

Illuminations de Noël : Granges-sur-Baume bénéficiera cette année, en plus du traditionnel sapin sur la place, de l'installation de décorations réalisées par les agents techniques de la commune.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Christian NOIR,
Maire-délégué

Calendrier 2017

des Associations

Dates	Animations	Organisateurs
29 janvier	Après-midi chorales à l'église avec les chœurs des Mouraches et de La Vallière	Festi'Granges
16 février	Concours de belote	Le Foyer Rural
18 mars	Soirée fondue, salle communale	Festi'Granges
14 mai	Rando Plaisir place de l'église	Granges Rando
20 mai	Fête des voisins, sous les tilleuls	Festi'Granges
01 juillet	Feux de la St Jean, terrain de la Mille	Festi'Granges
30 juillet	Balade familiale	Festi'Granges
21 août	Jeu de quilles et repas champêtre, sous les tilleuls	Le Foyer Rural
Mardi après-midi	Jeux de société et convivialité, salle communale	Le Club des violettes
Mercredi soir	Danses de salon, country, folk	Les Brise Pieds
Lundi après-midi	Rando	Granges Rando
Vendredi après-midi	Rando douce	Granges Rando

Retour sur les **grands moments** de l'été

Les FEUX de la St Jean organisés par Festi Granges ont eu un vrai succès malgré la menace d'orage : 120 couverts servis avec un fond d'animation musicale... avant les premiers crépitements. Le feu, aussi majestueux que l'année précédente.

Le 21 août, jeu de quilles et repas champêtre, organisés par le Foyer rural, sous les tilleuls ont connu le même succès que les années précédentes : une centaine de convives ont partagé le repas de midi dans une ambiance familiale chaleureuse.



2016 : 2+1+6=9 neuf :

cette année 2016 est celle du neuf

En effet que de nouveautés en 2016 : commune nouvelle ; nouvelle inter communauté de rattachement ; nouvelle Mairie ; nouveau projet de lotissement « aux Chenevières » ; nouveau projet, à plus long cours, d'aménagement et de sécurisation, du carrefour RD 471 et RD 96, en vue d'implanter un abribus pour les collégiens, et de réduire la vitesse dans la traversée du village.

Et un peu plus loin de nous : nouvelle Région Bourgogne Franche-Comté ; qui faisait suite au nouveau canton.

Vos élus n'ont pas chômé et se sont beaucoup investis en cette année 2016, qu'ils soient tous remerciés.

PHM PARTRIMOINE HISTORIQUE de MIREBEL



BILAN 2016 :
Les journées du Patrimoine : visite de l'église et du château, ainsi que la vente de pizzas et galettes, ont rencontré un vif succès. En raison des travaux de réfection de la Mairie, nous avons été obligés d'annuler la traditionnelle fondue Franc-Comtoise de novembre.

Que sera 2017 ?

Nous inaugurerons notre nouvelle Mairie, et les habitants de Mirebel et Hauteroche seront tous invités.

Nous poursuivons les projets engagés en 2016. Et nous devons faire en sorte que la décision de créer une commune nouvelle soit vécue comme positive, c'est-à-dire plus de services et non moins de proximité pour nos administrés.

Notre charte a été signée dans ce sens par tous.

Cette histoire doit être écrite par tous les acteurs de notre commune de Hau-

teroche. Que soient remerciés toutes celles et ceux qui participent positivement à cette nouvelle aventure.

Que 2017 vous donne la santé ; la réussite dans vos entreprises, dans le respect de l'autre et de votre environnement, proche ou plus lointain.

Acte constitutif de l'UNESCO 1945 « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Marie-Madeleine PERRARD
Maire Déléguée

PROJECTION 2017 :

En mars : repas convivial, probablement repas à l'os.

Courant juin : réception des enfants du CLSH de Crançot.

Journée du patrimoine septembre : visites guidées et commentées de l'église et du château féodal. Confection de pizzas et galettes cuites au feu de bois dans le four à pain du « youto ».

Novembre : soirée fondue Franc-Comtoise

Travaux 2017 : faute de crédits nous ne pourrions pas, malheureusement, cette année encore restaurer le mur ouest du donjon qui en a grand besoin. Cependant de bonnes nouvelles pour la sécurisation et la valorisation de ce site magnifique. Les services spécialisés de l'ONF ont fourni un travail sérieux et chiffré pour la mise en valeur et la sécurisation du site. Ce dossier est porté par la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille. Merci à Monsieur le Président qui nous apporte le soutien dont nous avons

besoin, ainsi qu'à son Vice-Président chargé du tourisme. Ces travaux devraient se réaliser entre 2017 et 2019.

Mirebel se doit de valoriser au maximum le remarquable patrimoine dont elle dispose. Le nombre croissant de visiteurs, quelle que soit la saison, nous encourage à poursuivre notre effort.

Bien évidemment, l'entretien du site, du sentier botanique, des cabanes de berger, et peut-être la reprise des fouilles, mobiliseront toute l'énergie du groupe de bénévoles que je ne remercie jamais assez !

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous rappeler l'adresse du site internet de notre association : www.mirebel-p-h-m.fr

Je souhaite aussi vous annoncer que l'assemblée générale de notre association se tiendra en Mairie de Mirebel au début de l'année 2017. Elle est ouverte à toutes et à tous.

Bernard BARBAUD,
Président de la PHM



Aménagement du carrefour principal



Un projet est en cours de réflexion pour aménager le carrefour de la RD471 (Lons-Champagnole) et RD 96 (Chatillon-Bonnefontaine). Le bureau d'étude de géomètres ABCD a été missionné pour travailler sur ce projet et réaliser une étude préliminaire.

L'objectif de cet aménagement est d'améliorer la sécurité :

- ◆ des écoliers (collégiens et lycéens) lors du ramassage scolaire. Il est prévu également de mettre à leur disposition, un abris-bus.
- ◆ des usagers en réduisant la vitesse des véhicules lors de la traversée du village notamment dans le sens Champagnole - Lons-le-Saunier.

Plusieurs pistes de réflexion ont déjà été proposées comme un « carrefour plateforme » mais l'étude n'est pas encore terminée.

Pour faciliter les opérations, des travaux d'enfouissement des réseaux seront probablement à prévoir sur cette zone du village.

Lotissement « Les Chenevrières »

Deux entreprises de géomètres ont été contactées pour établir un devis concernant la maîtrise d'œuvre du projet : division des parcelles, permis d'aménager et suivi des travaux tout en s'appuyant sur la carte communale.

Suite au conseil municipal du 24 octobre dernier, le bureau d'étude ABCD (localisé à Montmorot) a été retenu.

Le projet final sera présenté ultérieurement.



Les modalités de déneigement

Le déneigement est assuré par l'employé communal. Les priorités concernant le circuit de déneigement ont été validées en Conseil Municipal en 2014.

Visite du Père Noël



L'équipe communale a convié les habitants de Mirebel à un goûter pour la visite du père Noël le 24 décembre à partir de 16h.

Vin chaud, chocolat chaud, papillotes...étaient offerts aux habitants venus nombreux pour ce moment convivial. Le Père Noël a réalisé des balades en calèche avec les enfants grâce à la participation de Florent POUILLARD et ses chevaux de trait.



Des **Alpes** au **Groenland**

Deux jeunes mariés (Marion ROUSSELLE et Rudi COTTIN) sont partis à vélo depuis Mirebel, mi-juillet, pour un voyage d'un an et demi, sans moyens motorisés (vélo, skis et voilier) pour parcourir les Alpes, les Pyrénées,...différents pays d'Europe jusqu'au Groenland. Ils visitent des écoles au cours de leur voyage, et sont en contact régulier avec les élèves de l'école de Crançot. Marion, professeur des écoles, a fait toute son école primaire à Crançot...Nous vous rendrons compte de leur périple dans le prochain journal... Nous souhaitons que cette expérience, leur apporte ce qu'il y a de meilleur.



Vous pouvez suivre leur aventure sur le site web :
<https://desalpesaugroenland.wordpress.com/>

Règlement de la **salle communale**

Locations Granges-sur-Baume et Mirebel	
WEEK-END forfait samedi et dimanche	70,00 €
Journée en semaine sans vaiselle	35,00 €
Journée en semaine avec vaiselle	55,00 €
Saint-Sylvestre (2 jours)	100,00 €
Vin d'honneur, apéritif	20,00 €
Obsèques (tarif réservé aux habitants de la commune)	Gratuit
Caution pour les personnes extérieures à la commune	175,00 €

Compte-tenu des travaux de rénovation du bâtiment communal, un nouveau règlement à dater du 01/12/2016, a été établi. Il précise notamment les tarifs (cf tableau ci-contre), les ayants droit, les modalités de réservation et d'état des lieux ainsi que l'utilisation (accès du bâtiment et des extérieurs, ménage et poubelle, décoration, appareils électroménager...). L'intégralité du règlement est disponible en Mairie et les tarifs des autres salles de Hauteroche sur le site web : www.hauteroche39.fr



Infos pratiques



Rappel du ramassage des poubelles :

**A partir de midi,
tous les vendredis pour le bac gris
et tous les 15 jours même heure
pour le bac bleu en semaine impaire.**

Contrôle des installations assainissement lors d'une vente

A l'occasion de la vente d'un immeuble, chaque vendeur est tenu de fournir à la mairie par l'intermédiaire du notaire chargé de la vente, une attestation de conformité de son installation assainissement.

Il était parfois difficile de trouver une entreprise pour effectuer ce contrôle.

L'entretien des réseaux d'assainissement de Crançot et de Granges-sur-Baume est confié à compter du 01/01/2017 à l'entreprise SUEZ (ex. Lyonnaise des eaux).

Cette entreprise pourra à la demande du vendeur, effectuer le contrôle de bon fonctionnement des installations dépendantes du réseau collectif uniquement. Le coût qui sera facturé à la commune sera répercuté au particulier. Il a été fixé à 150 € par délibération en date du 05/12/2016.

Concernant l'assainissement non collectif, il convient pour ces contrôles de se rapprocher du SPANC dont les bureaux resteront dans les locaux de la communauté de communes de Voiteur.

Une nouvelle activité au foyer rural de Crançot dès janvier 2017



Raccordement des eaux usées d'une maison individuelle avec tuyaux renforcés type CR8 diamètre 125mm à joints ainsi que toutes les différentes pièces nécessaires au raccordement.



Puits perdu pour eaux pluviales avec regard de visite et remblaiement en matériaux drainants, le tout enveloppé d'un géotextile.

Maurice LESQUIR vous propose de venir partager son plaisir du jeu d'échecs.

Cette activité s'adresse aux enfants, ados et adultes, que vous soyez ou non initiés à cette pratique.

Si vous êtes intéressés, retrouvez-nous à la salle de réunion, au dessus de la mairie, aux dates suivantes :

Mercredi 11 janvier 2017
à 15h30
pour les enfants et ados.

Vendredi 6 janvier 2017
à 20h
pour les adultes.

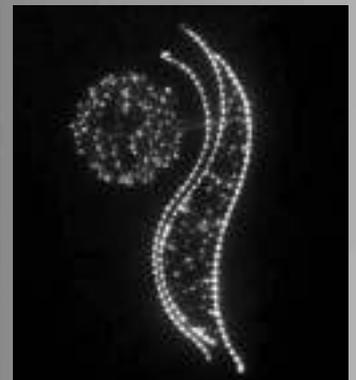
Hauteroche **en fête**

Les trois communes déléguées de Hauteroche scintillent en cette période de l'année grâce, notamment, à l'implication de François BRUSSON, employé communal, qui a réalisé les guirlandes installées dans les rues.

Le magnifique sapin qui agrémente l'entrée de la mairie de Hauteroche, a été, cette année encore, coupé et dressé par Pierre-Baptiste MOUREY-ANTOINET.

Merci à eux de contribuer à créer cette atmosphère de fêtes, toujours appréciée !

Merci également, à tous ceux qui ont accepté le branchement des guirlandes sur leur compteur personnel et à ceux qui chaque année, réjouissent nos regards par des décorations personnelles, toutes très réussies !



Vœux du Maire et de la **municipalité**

Vous êtes toutes et tous invités à participer aux vœux présentés par la municipalité de Hauteroche, aux habitants de la commune (Crançot, Granges sur Baume et Mirebel), aux associations, aux entreprises, aux services à la population (Accueil de Loisirs, APEI, maison de santé) à l'équipe enseignante et à tous ceux qui participent la vie de la commune :

Le vendredi 13 janvier 2017 à 18h30
à la salle polyvalente de Crançot

Photos aériennes de...



Crancot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr